

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00503 Numéro SIREN : 539 555 417 Nom ou dénomination : A.D.E.S

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2024 sous le numéro de dépôt 13774

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2024

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				J'ai déposé ma déclaration au GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				24 JUIL 2024	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
A.D.E.S 24 rue Garnier Pages 94100 Saint Maur Des Fossés France				24 rue Garnier Pages 94100 Saint Maur Des Fossés	
SIRET 53955541700010				SOUS LE N° 75774	
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET :					
B ACTIVITE					
Activités exercées Imp., exp., dis.d'appareils de mes				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %	3 112	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
				PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies			Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies			Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies		
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée			Autres dispositifs		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.					
2. Au titre des revenus auxuels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					

SAINT MAUR DES FOSSES

SPAR CARLOS

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'SPAR CARLOS', is written across the bottom of the document, overlapping the 'SAINT MAUR DES FOSSES' and 'SPAR CARLOS' text.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2024)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e				
					f				
					g				
					h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j				
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)				
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
				Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	8
					5	6	7		
K DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES			à 0 %		à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise A.D.E.S										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 24 rue Garnier Pages 94100 Saint Maur Des Fossés															
SIREN 5 3 9 5 5 5 4 1 7															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2						Durée de l'exercice précédent* 1 2									
										Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012								
			Autres *		014		016								
	Immobilisations corporelles *				028	1 356	030	908		448					
	Immobilisations financières * (1)				040		042								
	Total I (5)				044	1 356	048	908		448					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052								
		Marchandises *			060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	26 143	070			26 143						
		Autres* (3)		072		074									
	Valeurs mobilières de placement			080		082									
	Disponibilités			084	48 876	086			48 876						
	Charges constatées d'avance*			092		094									
Total II				096	75 019	098			75 019						
Total général (I + II)					110	76 375	112	908		75 467					
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120				10 000						
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126			500							
	Réserves réglementées*				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*			131		)	132	41 569							
	Report à nouveau				134			303							
	Résultat de l'exercice				136			2 645							
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142			55 018							
Provisions pour risques et charges															
Total II				154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166			6 976							
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169		5 802)	172	12 429							
	Comptes courants d'associés				173										
	Autres dettes				175			1 044							
	Produits constatés d'avance				174										
Total III				176			20 449								
Total général (I + II + III)					180			75 467							
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A . D . E . S		Néant ☐ *		
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
				Exercice N clos le		
				3 1 2 1 2 2 0 2 3		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	52 574
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	7 390
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	59 964
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	11 201
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	1 540
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	9 611
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 318	244	1 318
	Rémunérations du personnel*				250	24 290
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	5 594
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	1 770
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	1 528
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	56 851	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	3 112	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	467	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	2 645	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	2 645	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	467		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexes A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1	352	3 112	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1	370	3 112	372	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2024

Désignation de l'entreprise : A . D . E . S

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	3 662	472		474	2 306	476	1 356	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	3 662	492		494	2 306	496	1 356	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552	446	554	950	556	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 444	562	1 324	564	1 356	566	908
TOTAL		570	1 444	572	1 770	574	2 306	576	908

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	MACBOOK	IPHONE 12								

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme*	Long terme				
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧		
①	②	③	④	⑤						
1	950	950								
2	1 356	1 356								
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	2 306	580	2 306	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : A . D . E . S										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immob. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780									
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982							
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter					
Déficits imputés				983							
Déficits reportables				984							
Déficits de l'exercice				860							
Total des déficits restant à reporter				870							
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380			
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326					
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374		8 704	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378		4 345	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : A . D . E . S		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	1	
dont apprentis	657	0	
dont handicapés	651	0	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	0	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	59 964	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	59 964	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	11 201	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	9 611	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	20 812	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137 39 152
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	39 152
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	du	160 au
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 5 3 9 5 5 5 4 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.D.E.S

ADRESSE (voie) 24 rue Garnier Pages

CODE POSTAL 94100 VILLE Saint Maur Des Fossés

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GASPAR LOPES Prénom(s) CARLOS MANUEL

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 20091966 N° Département 99 Commune Pays FR

Adresse : N° 22 Voie RUE JULES JOFFRIN

Code Postal 94100 Commune SAINT MAUR DES FOSSES Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique GASPAR LOPES Prénom(s) JULIEN

Nom marital % de détention 20 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 29051996 N° Département 94 Commune SAINT MAUR DES Pays FR

Adresse : N° 22 Voie RUE JULES JOFFRIN

Code Postal 94100 Commune SAINT MAUR DES FOSSES Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise A.D.E.S

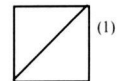
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre (2)		M	Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	FR	
Adresse :	N°				Voie				
	Code Postal				Commune		Pays	FR	
Titre (2)		MLE	GASPAR LOPES			Prénom(s)		JEANNE	
Nom marital					% de détention	20	Nb de parts ou actions	200	
Naissance :	Date	10101999	N° Département	94	Commune	SAINT MAUR DES	Pays	FR	
Adresse :	N°	22	Voie			RUE JULES JOFFRIN			
	Code Postal	94100	Commune			SAINT MAUR DES FOSSES	Pays	FR	
Titre (2)						Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°				Voie				
	Code Postal				Commune		Pays		
Titre (2)						Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°				Voie				
	Code Postal				Commune		Pays		
Titre (2)						Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°				Voie				
	Code Postal				Commune		Pays		
Titre (2)						Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°				Voie				
	Code Postal				Commune		Pays		
Titre (2)						Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°				Voie				
	Code Postal				Commune		Pays		

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 5 3 9 5 5 5 4 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.D.E.S

ADRESSE (voie) 24 rue Garnier Pages

CODE POSTAL 94100 VILLE Saint Maur Des Fossés

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

Détail des Comptes

A.D.E.S

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 10/04/24

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Simplifié (2033A)

	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation	
			En valeur	En %
ACTIF				
Actif Immobilisé				
Immobilisations corporelles	448,17	2 217,95	-1 769,78	-79,79
218300 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	1 355,83	3 661,65	-2 305,82	-62,97
281820 AMORTISSEMENT MACBOOK		-504,03	504,03	100,00
281830 AMORTISSEMENT IPHONE 12		-709,93	709,93	100,00
281840 AMORTISSEMENT APPLE	-907,66	-229,74	-677,92	-295,08
Total I	448,17	2 217,95	-1 769,78	-79,79
Actif Circulant				
Clients et comptes rattachés	26 142,80	8 608,80	17 534,00	203,68
411000 CLIENTS DIVERS	5 186,40	1 450,80	3 735,60	257,49
411ALL ALLEOSSE	940,80		940,80	
411AMA SARL A.M.A	4 755,60		4 755,60	
411BAL BALKANIKA DELICE	891,60	201,60	690,00	342,26
411BEH BEHURET ERIC	546,00		546,00	
411CRI CRIEE 92	592,80		592,80	
411DVI DELICES VIANDES	161,70		161,70	
411FBO LA FERME DE BOULOGNE		454,80	-454,80	-100,00
411LEV LEVY JERRY	444,00	210,00	234,00	111,43
411LFK LA FERME KISSI	9 066,00	5 406,00	3 660,00	67,70
411MYP MY PRO CENTER	319,20		319,20	
411PEP PARIS EST PESAGE	1 102,68		1 102,68	
411PTI P'TIT GEORGES		260,40	-260,40	-100,00
411QUA LES QUATRE SAISONS	242,40	242,40		
411SEJ SUPERMARCHE EDEN JOINVILLE	739,20		739,20	
411VER SARL LES VERGERS DE CHAMPLAIN		382,80	-382,80	-100,00
411VFP SAS VFPC	1 154,42		1 154,42	
Disponibilités	48 875,88	54 666,16	-5 790,28	-10,59
512000 BANQUE	46 404,27	53 651,75	-7 247,48	-13,51
530000 CAISSE	2 471,61	1 014,41	1 457,20	143,65
Total II	75 018,68	63 274,96	11 743,72	18,56
Total général (I + II)	75 466,85	65 492,91	9 973,94	15,23
PASSIF				
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel	10 000,00	10 000,00	0,00	
101000 CAPITAL	10 000,00	10 000,00		
Réserve légale	500,00	500,00	0,00	
106100 RESERVE LEGALE	500,00	500,00		
Autres réserves	41 568,80	35 768,80	5 800,00	16,22
106800 AUTRES RESERVES	41 568,80	35 768,80	5 800,00	16,22
Report à nouveau	303,37	285,92	17,45	6,10
110000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDIT	303,37	285,92	17,45	6,10
Résultat de l'exercice	2 645,41	5 817,45	-3 172,04	-54,53
TOTAL I	55 017,58	52 372,17	2 645,41	5,05
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 976,20	984,00	5 992,20	608,96
401000 FOURNISSEURS DIVERS	1 140,00		1 140,00	
401ABS ASSISTANCE BALANCE SERVICES	4 836,00		4 836,00	
401ELG ELG CONSEILS	340,20	324,00	16,20	5,00
401MES MAINTENANCE ELECTRONIQUE SYSTE	660,00	660,00		
Autres dettes	1 044,00	1 787,99	-743,99	-41,61
411BC BOUCHERIE CHARLY	840,00		840,00	

Détail des Comptes

A.D.E.S

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Simplifié (2033A)				
	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation	
			En valeur	En %
411FBO LA FERME DE BOULOGNE	194,40		194,40	
411FER FERME DE L'OISE	9,60	947,99	-938,39	-98,99
TOTAL III	20 449,27	2 771,99	17 677,28	637,71
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	75 466,85	55 144,16	20 322,69	36,85

Détail des Comptes

A.D.E.S

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 10/04/24

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation	
			En valeur	En %
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	52 573,60	53 284,30	-710,70	-1,33
707000 VENTES DE MARCHANDISES	52 573,60	53 284,30	-710,70	-1,33
Production vendue de service	7 390,00	27 541,91	-20 151,91	-73,17
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	7 390,00	27 541,91	-20 151,91	-73,17
Autres produits	0,01	0,20	-0,19	-95,00
758000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	0,01	0,20	-0,19	-95,00
Total des pds. d'expl. hors TVA (I)	59 963,61	80 826,41	-20 862,80	-25,81
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	11 201,00	26 971,17	-15 770,17	-58,47
607000 ACHATS DE MARCHANDISES	11 201,00	26 971,17	-15 770,17	-58,47
Achats de mat. premières	1 540,00		1 540,00	
601700 FOURNITURES A, B, C...	1 540,00		1 540,00	
Autres charges externes	9 610,65	11 864,26	-2 253,61	-18,99
611000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 003,00		1 003,00	
613000 LOCATIONS	726,00	790,00	-64,00	-8,10
615000 ENTRETIENS ET R+PARATIONS	2 167,00	2 213,50	-46,50	-2,10
616000 PRIMES D'ASSURANCE	66,00		66,00	
622200 COMMISSIONS & COURTAGES SUR VE	950,00		950,00	
622600 HONORAIRES	3 783,84	4 620,00	-836,16	-18,10
626000 FRAIS POSTAUX ET DE T+L+COMM.	166,60	217,08	-50,48	-23,25
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	748,21	728,34	19,87	2,73
Impôts, taxes et versements assimilés	1 318,00	641,00	677,00	105,62
635110 CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRIT	1 318,00	641,00	677,00	105,62
Rémunérations du personnel	24 290,22	27 900,26	-3 610,04	-12,94
641000 R+MUN+RATION DU PERSONNEL	24 290,22	27 900,26	-3 610,04	-12,94
Charges sociales	5 593,54	3 858,29	1 735,25	44,97
645100 COTISATIONS URSSAF	4 645,96	3 230,51	1 415,45	43,82
645300 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	947,58	627,78	319,80	50,94
Dotations aux amortissements	1 769,79	1 924,45	-154,66	-8,04
681000 DOTATIONS AUX AMORT. & AUX D+P	1 769,79	1 924,45	-154,66	-8,04
Autres charges	1 528,00	823,53	704,47	85,54
654000 PERTES SUR CREANCES IRRECOURVRA	1 528,00		1 528,00	
Total des charges d'exploitation (II)	56 851,20	73 982,96	-17 131,76	-23,16
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 112,41	6 843,45	-3 731,04	-54,52
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES				
Impôts sur les bénéfices (VII)	467,00	1 026,00	-559,00	-54,48
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	467,00	1 026,00	-559,00	-54,48
2 - BÉNÉFICE ou PERTE	2 645,41	5 817,45	-3 172,04	-54,53
B - RESULTAT FISCAL				
Réintégrations				
Impôts et taxes non déductibles	467,00		-467,00	-100,00
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	467,00		-467,00	-100,00
Déductions				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT				

Détail des Comptes

A.D.E.S

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 10/04/24

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation	
			En valeur	En %
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	3 112,41		3 112,41	
Déficits				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	3 112,41	0,00	3 112,41	

A.D.E.S

SARL au capital de 10 000 Euros

24 rue Garnier Pagès

94 100 Saint Maur Des Fossés

R.C.S. CRETEIL : 539 555 417

RAPPORT DE GESTION

Assemblée générale ordinaire annuelle

Du 12 avril 2024

Exercice clos le 31.12.2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis aujourd'hui en assemblée générale ordinaire annuelle afin de soumettre à votre approbation, après lecture de notre rapport portant sur la situation de la société pour l'exercice clos le 31.12.2023, les comptes annuels dudit exercice.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ :

En 2023 le chiffre d'affaires est inférieur de 25.81% par rapport à 2022. Malgré cela, la société a fini l'année avec des comptes positifs, on peut considérer que l'activité est stable et les perspectives d'avenir devrait être bonne. Depuis la clôture de l'exercice aucuns événements n'est intervenus.

Ces différents éléments rappelés, nous allons vous présenter les comptes de la société.

Ils font ainsi apparaître un chiffre d'affaires hors taxes de 59 963.61 euros d'une part, un bénéfice comptable de 2 645.41 euros et un bénéfice fiscal de 3 112.41 euros.

AFFECTATION DE RÉSULTAT :

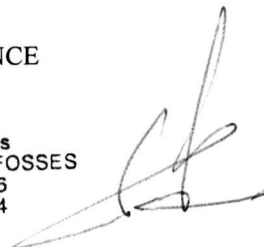
On propose le report de ce résultat.

- L'assemblée générale devra donc délibérer :
 - Sur le report du résultat ;
 - Nous vous demanderons également de donner quitus de sa gestion à votre gérant ;
 - De statuer sur le renouvellement du mandat de votre gérant.

Souhaitant que toutes ces propositions emportent votre agrément, nous vous invitons à voter les résolutions correspondantes.

LA GÉRANCE

SARL A.D.E.S.
24 rue Garnier Pagès
94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél. : 06 24 71 10 06
Fax : 09 56 03 49 94
ades.info@free.fr



A.D.E.S
SARL au capital de 10 000 Euros
24 rue Garnier Pagès
94 100 Saint Maur Des Fossés
R.C.S. CRETEIL : 539 555 417

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, ANNUELLE EN DATE DU 12 AVRIL 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 12 avril
A 16 heures
Au siège social,
24 rue Garnier Pagès
94 100 Saint Maur Des Fossés

Les associés de la Société « A.D.E.S » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation établie par la gérance.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gaspar Lopes Carlos en sa qualité de gérant.

Monsieur Gaspar Lopes Julien est désigné comme secrétaire.

Monsieur le président constate, d'après la feuille de présence que la totalité des parts sont représentées.

En conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée déclarée valablement constituée, peut ainsi délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts
- un exemplaire de la convocation type
- la feuille de présence
- le rapport de Gestion et le rapport spécial
- le bilan, l'Annexe et l'Inventaire au 31-12-23.
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

L'ensemble de ces documents a été mis à la disposition des associées quinze jours francs avant l'Assemblée au siège de la Société.

JGL. JGL. CL

Puis Monsieur le président rappelle aux associés que la présente Assemblée Générale a été convoquée à l'effet de délibérer sur ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'Exercice clos le 31 décembre 2023 et rapport spécial sur les Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, vote sur ces rapports.
- Approbation des Comptes Annuels et Résultat concernant l'Exercice clos le 31 décembre 2023.
- Quitus de la gérance
- Affectation du Résultat
- Confirmation du renouvellement du Mandat de la gérance
- Questions diverses.

Lecture est donnée du rapport de gestion de la gérance exposant l'activité de la Société.

Diverses observations sont échangées exposant les résultats obtenus, les difficultés rencontrées ainsi que les perspectives d'avenir. Puis, personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour, sont mises aux voix :

SARL A.D.E.S

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

En date du 12 avril 2024

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice 2023.

Quitus du Gérant

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu lecture du rapport de la gérante, du bilan, compte de résultats et l'annexe, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2023, tels qu'ils sont présentés ainsi que toutes opérations traduites par lesdits comptes et résumées dans le rapport susvisé.

En conséquence, donne le quitus au gérant pour sa gestion au cours de l'exercice 2023.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

JGL SGL CL

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

La collectivité des associés décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 2 645.41 euros, comme suit :

* Autres réserves	2 600.00 €
* Le solde soit au compte report à nouveau	45.41 €

La collectivité des associés reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confirme et reconduit par Monsieur Gaspar Lopes Carlos dans son mandat de gérant.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, pour faire les dépôts et publications et autres formalités prévues par la loi.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé procès verbal, lequel, après lecture a été signé par les associés présents.

